



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
14 novembre 2017
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-septième session

Bonn, 6-15 novembre 2017

Point 11 de l'ordre du jour

Plans nationaux d'adaptation

Plans nationaux d'adaptation

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a accueilli avec satisfaction le document d'information¹ sur les progrès accomplis dans le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA).
2. Le SBI s'est également félicité des progrès accomplis par certains pays en développement dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, et a noté que plus de la moitié des pays en développement avaient initié ou lancé ce processus.
3. Le SBI a pris note de la présentation par le Chili, le Kenya et l'État de Palestine de leur PNA, par l'intermédiaire de NAP Central, portant ainsi le nombre de PNA soumis à huit².
4. Le SBI a noté que le Fonds vert pour le climat avait approuvé, au 30 octobre 2017, 10 des 38 propositions de financement présentées dans le cadre du Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires du Fonds à l'appui de l'élaboration de PNA, et que le Fonds pour l'environnement mondial avait approuvé les propositions de financement présentées par quatre pays³ à l'appui du processus d'élaboration et d'exécution des PNA.
5. Le SBI a reconnu que de nombreux pays en développement parties continuaient d'avoir des difficultés à accéder au financement du Fonds vert pour le climat aux fins de l'élaboration et de l'exécution de leur PNA.
6. Le SBI s'est félicité de la bonne organisation des Expos PNA régionales qui avaient eu lieu le 28 juin à Kampala (Ouganda)⁴ et les 11 et 12 septembre 2017 à Séoul (République de Corée)⁵, et de la participation active à celles-ci des pays en développement et des autres parties prenantes intéressées.

¹ FCCC/SBI/2017/INF.12.

² Voir <http://www4.unfccc.int/nap/Pages/national-adaptation-plans.aspx>.

³ FCCC/CP/2017/7, par. 19.

⁴ Parallèlement à la onzième Conférence internationale sur l'adaptation à l'échelle locale.

⁵ Coorganisé avec le Ministère de l'environnement de la République de Corée et organisé par le Centre coréen de l'adaptation aux changements climatiques de l'Institut coréen de l'environnement, en partenariat avec le Programme d'appui mondial aux plans nationaux d'adaptation (administré conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement) et le Bureau des Nations Unies pour le développement durable.



7. Le SBI a remercié les gouvernements ougandais et coréen d'avoir accueilli les Expos PNA régionales mentionnées au paragraphe 6 ci-dessus.
8. Le SBI s'est félicité de la bonne organisation des ateliers régionaux de formation ci-après que le Groupe d'experts des pays les moins avancés avait tenus sur les PNA dans le cadre de son programme de travail pour 2017-2018 :
- a) Pour la région de l'Asie, à Manille (Philippines), du 13 au 16 juin 2017 ;
 - b) Pour la région du Pacifique, à Nadi (Fidji), du 10 au 13 juillet 2017 ;
 - c) Pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, à San José (Costa Rica), du 4 au 7 septembre 2017 ;
 - d) Pour les pays africains francophones, à Rabat (Maroc), du 25 au 27 septembre 2017.
9. Le SBI s'est également félicité des progrès réalisés par le Comité de l'adaptation et par le Groupe d'experts des pays les moins avancés dans leur collaboration avec le Fonds vert pour le climat sur les moyens d'améliorer le processus permettant de bénéficier d'un appui à l'élaboration et à l'exécution des PNA.
10. Le SBI s'est félicité en outre des travaux du Comité de l'adaptation sur le document d'information⁶ consacré à l'expérience acquise par les pays dans l'accès au Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires du Fonds vert pour le climat, notamment concernant le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, et a noté que ce document servirait de base à l'évaluation⁷ des progrès accomplis dans ce processus à l'occasion de l'atelier qui devrait se tenir pendant l'Expo PNA de 2018.
11. Le SBI a salué les travaux du Groupe d'experts des pays les moins avancés prenant la forme de directives et conseils techniques donnés sur l'accès au financement du Fonds vert pour le climat à l'appui du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, en collaboration avec le secrétariat du Fonds et conformément au mandat du Groupe d'experts, et a invité celui-ci à inscrire au programme de l'Expo PNA de 2018 un point consacré à l'expérience acquise par les pays dans l'accès à l'appui du Fonds vert pour le climat aux fins des PNA.
12. Le SBI a invité le Comité de l'adaptation et le Groupe d'experts des pays les moins avancés à examiner, après l'Expo PNA de 2018, les moyens de contribuer à l'exécution des PNA dans leurs futurs programmes de travail et de faire figurer des informations à ce sujet dans leurs rapports, selon qu'il convient.
13. Le SBI a également invité les Parties à continuer de donner des informations sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, l'expérience acquise, les meilleures pratiques, les enseignements à retenir, les lacunes et les besoins, et l'appui fourni et reçu dans le cadre de ce processus, dans le questionnaire en ligne disponible sur NAP Central⁸.

⁶ Consultable à l'adresse http://unfccc.int/files/adaptation/groups_committees/adaptation_committee/application/pdf/ac12_8ai_readiness.pdf.

⁷ Conformément aux paragraphes 11 à 13 de la décision 4/CP.21.

⁸ Voir la note de bas de page 7.